



Communiqué de presse

Date 23.10.18

Faites-vous vacciner maintenant contre la grippe

Dès aujourd'hui, il est possible de se faire vacciner contre la grippe saisonnière dans de nombreux cabinets médicaux et pharmacies. La vaccination permet d'éviter à beaucoup de personnes de tomber malades ou d'être hospitalisées. Pour en faciliter l'accès à la population, la 15^e Journée nationale de vaccination contre la grippe sera organisée le 9 novembre 2018. Elle sera menée, pour la première fois, simultanément dans les cabinets médicaux et les pharmacies et devrait ainsi permettre de toucher davantage de personnes.

On estime à 331 000 le nombre de consultations médicales pour une affection grippale durant la dernière saison grippale 2017/2018, un chiffre qui n'avait plus été aussi élevé depuis longtemps. Une grippe n'est pas toujours bénigne. Elle peut entraîner de graves complications nécessitant une hospitalisation, voire parfois le décès du patient. Or, une vaccination en temps opportun permettrait d'éviter nombre de ces cas.

La vaccination contre la grippe est recommandée aux personnes présentant un risque accru de complications (dès l'âge de 6 mois). Il s'agit d'une part des adultes et des enfants atteints d'une maladie chronique, telle qu'une affection respiratoire ou cardiaque. Il s'agit d'autre part des femmes enceintes, des enfants nés prématurément et des personnes de plus de 65 ans.

La vaccination est également indiquée pour tous les individus qui côtoient, dans leur milieu professionnel ou privé, des personnes présentant un tel risque de complications. Ces dernières ne sont parfois protégées que partiellement. En effet, chez certaines, le vaccin ne fournit pas une protection suffisante du fait de l'affaiblissement de leur système immunitaire ; d'autres ne peuvent tout simplement pas se faire vacciner pour des raisons médicales.

Les personnes en bonne santé peuvent ainsi protéger les plus vulnérables en réduisant le risque de transmettre le virus. La vaccination est donc particulièrement recommandée au personnel médical et soignant, aux personnes travaillant dans le domaine paramédical et aux collaborateurs des crèches, des centres de jour, des EMS et des maisons de retraite.

En répondant aux cinq questions du Test vaccination grippe, disponible sur

Communiqué de presse • Faites-vous vacciner maintenant contre la grippe

<https://www.sevaccinercontrelagrippe.ch/fr-ch/>, chacun peut savoir si la vaccination lui est recommandée ou à l'un de ses proches. En outre, la vaccination est utile pour toutes les personnes souhaitant limiter les risques d'infection pour des raisons privées ou professionnelles.

Le meilleur moment pour se faire vacciner se situe entre mi-octobre et mi-novembre. Selon la situation personnelle (état de santé, grossesse, etc.) et l'avis du médecin traitant, une vaccination plus tardive peut aussi s'avérer judicieuse.

Journée de vaccination dans les cabinets médicaux et les pharmacies

Lors de la Journée nationale de vaccination contre la grippe, qui se déroulera le 9 novembre 2018, il sera possible de se faire vacciner, même sans rendez-vous, au prix forfaitaire conseillé dans tous les cabinets médicaux ou pharmacies participants. Cette action coordonnée devrait permettre de toucher la population de manière optimale.

La Journée nationale de vaccination contre la grippe est une initiative du Collège de médecine de premier recours (CMPR). La 15^e édition sera menée, pour la première fois, sous la direction de la Fédération des médecins suisses (FMH) en coopération avec la Société suisse des pharmaciens (pharmaSuisse).

Les informations sur cette journée sont disponibles sur <https://www.sevaccinercontrelagrippe.ch/fr-ch/>. La liste des cabinets médicaux participants se trouve sur www.kollegium.ch. Les pharmacies accrocheront des affiches sur la Journée nationale de vaccination contre la grippe pour signaler leur participation à cette action (liste de ces pharmacies sur www.impfapotheke.ch).

Renseignements :

OFSP, service de presse, tél. 058 462 95 05 ou media@bag.admin.ch

CMPR, Fabian Egli, tél. 031 370 06 74 ou fabian.egli@kollegium.ch

pharmaSuisse, Tom Glanzmann, tél. 31 978 58 27 ou kommunikation@pharmaSuisse.org